



Demande remboursement d'achat

Par **canard31**, le **31/03/2013** à **19:40**

le 30/03/2013,j'ai realisé l'achat au magasin DARTY BLAGNAC,d'un pc portable NEUF,d'une valeur DE 499eu.j'ai voulu demarrer le pc,et il s'avere que celui ci semble avoir deja été utilisé,puisque'il y a deja des comptes utilisateurs en place,avec mot de passe(donc impossible d'utilisation du pc).De plus sur l'emballage figure,une etiquette a mon nom,avec date(30/03/2013) et le nom du vendeur,et une 2e en date du 13/03/2013,a un nom d'acheteur different et un nom de vendeur different.je desire le remboursement de mon achat,et non un geste commercial (un avoir).quels sont mes recours et mes droits,quand a une demande de dommage et interets.
merci de me repondre,mr carrosse

Par **Toluene67**, le **01/04/2013** à **08:14**

Bonjour également,

Faites valoir la garantie légale de conformité. Vous avez acheté un pc neuf et non d'occasion. Le professionnel ne peut vous imposer un avoir.

Cordialement